# SITUATION DES TCHADIENS AU NIGER

Sous Délégation de Diffa 09 Aout 2017 UNHCR

Infos clés

#### 1980

Arrivée des premiers réfugiés tchadiens dans la région de Diffa lié au regime de Hissène Habré. Ceux de Gouré arrivent vers 1990.

#### Contexte

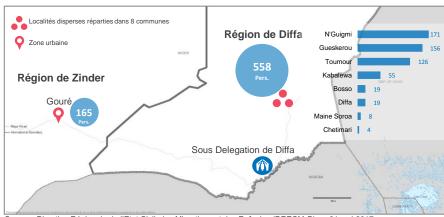
La région de Diffa au Niger accueille des réfugiés de diverses nationalités parmi lesquelles les tchadiens, venu en asile au Niger depuis les années 1980. La crise engendrée par le conflit Boko Haram dans les pays du bassin du Lac Tchad viendra accentuer les mouvements de population vers le Niger, le Tchad et le Cameroun. Zone difficilement maitrisable compte tenu de la multiplicité des iles et de la difficulté d'y accéder à laquelle vient s'ajouter le contexte sécuritaire.

## 2012

Arrivée des premiers réfugiés nigérians et autres nationalités suite au conflit BH qui débuta en 2009 au nord du Nigeria.

### **723**

Nombre de réfugiés tchadiens officiellement enregistrés dans la région de Diffa et la commune de Gouré.



Source : Direction Régionale de l'Etat Civil, des Migrations et des Refugies (DRECM-R) au 31 mai 2017

## Mouvements de population

En marge de la population de réfugiés officiellement enregistrée depuis 2016 dans la région de Diffa, on note un nombre important de mouvements de populations de retournés nigériens et de potentiels réfugiés tchadiens en provenance des iles du Lac coté Tchad, Hakabia, Kaiga, Tchoukou Talia, Baga Sola et du camp de Dar Es Salam. Certains disposent des attestations de réfugiés de ce dernier.

Des interviews menées, il ressort que les retours se font majoritairement pour des raisons sécuritaires et pour la quête des moyens de subsistance. Du mois de mai à juillet 2017, on enregistre dans la commune de N'Guigmi/Niger, un mouvement de 407 ménages en provenance du Tchad.

Dans la semaine du 20 juillet 2017, un important mouvement de population en provenance du Niger est enregistré au Tchad. Coté Niger, des missions de monitoring de protection ont été initiées au sein des localités annoncées comme localités d'origine de ces personnes. Le constat est que les points focaux, chefs coutumiers, autorités locales et forces de sécurité n'ont constaté aucun déplacement de cette envergure.

Toutefois, quelques points focaux de protection ont rapporté que des bergers vivraient sur les iles et auraient été contraints de partir progressivement depuis le début des interventions militaires entreprises en mars 2017.

